

Conditions Générales de Vente de Madame Isabelle GAZAGNE, Naturopathe

Conditions générales de vente également en ligne sur le site : <https://gazagne-naturopathe.fr/>

Informations

Entre : le Client (ci-après dénommé « le Client ») ;

Et :

Madame Isabelle GAZAGNE, naturopathe, dont le Cabinet (ci-après « le Cabinet ») est sis 4, impasse des CADENEDES 34570 SAINT-PAUL ET VALMAGNE le lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Et à REUSSITE – PIC SAINT-LOUP, CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE situé au 112 allée Eugène Saumade, 34270 SAINT-MATHIEU DE TREVIERIS le jeudi

L'adresse électronique de Madame Isabelle GAZAGNE, Naturopathe, est : isabellegazagne22@gmail.com

Le numéro de téléphone pour joindre le service client est le 07.86.24.08.69.

Le numéro de TVA intracommunautaire est le suivant : TVA non applicable en vertu de l'article 293B du CGI.

Madame Isabelle GAZAGNE exerce son activité en son nom personnel en qualité d'Entrepreneur Individuel (E.I).

Son SIRET est le 920 496 954 00019.

Son Code NAF est APE 9609F « Autres services personnels non classés ailleurs ».

Sa profession n'est pas une profession réglementée et son activité n'est pas soumise à un régime d'autorisation.

ARTICLE 1^{er} : OBJET

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles (ci-après dénommées « Contrat ») entre le Client et Madame Isabelle GAZAGNE, pour tout achat de services ou de produits auprès de Madame Isabelle GAZAGNE.

En achetant les services ou les produits de Madame Isabelle GAZAGNE, le Client déclare et reconnaît expressément accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente.

Les présentes Conditions générales de vente constituent, avec les échanges entre le Prestataire et le Client par courriels ou tout autre moyen électronique pour la prise de commande et de rendez-vous, les seuls documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les CGV sont rédigées, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site de Madame Isabelle GAZAGNE, en langue française.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont disponibles dans la salle d'attente du Cabinet.

Elles pourront également être renvoyées au client par courriel, sur simple demande écrite formulée par courriel à l'adresse suivante : isabellegazagne22@gmail.com

ARTICLE 2 : Déclarations préalables des parties

Le Client déclare et garantit au Prestataire :

- Être âgé d'au moins 18 ans et être doté de la capacité juridique à conclure le présent Contrat, ou être accompagné par son représentant légal ;
- Ne pas être enceinte et/ou affecté, à sa connaissance, de maladies (congénitales ou acquises) ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'Etat reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

Pour tout client es-qualité de représentant légal de son enfant mineur qui ne pourrait accompagner celui-ci lors des séances dispensées par le Prestataire : le Client en cette hypothèse s'engage à ne faire accompagner son enfant mineur que par une personne dûment habilitée par ses soins et en conformité avec toute décision du Juge aux Affaires Familiales applicable.

Le Client consommateur reconnaît avoir pris connaissance, avant de s'engager, des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles reprennent les informations précontractuelles obligatoires prévues aux articles L111-1, L111-2 et R 111- 1 et suivants du Code de la consommation.

Le Client déclare être parfaitement informé de la nature des Prestations, objet du Contrat souscrit avec le Prestataire, et reconnaît que le Prestataire a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était déterminant selon les besoins exprimés par le Client.

ARTICLE 3 : Processus de Commande

La commande de prestations ou de biens auprès de Madame Isabelle GAZAGNE est régularisée par téléphone, par courriel, via le SITE de Madame Isabelle GAZAGNE : <https://gazagne-naturopathe.fr/>, via la plateforme en ligne JUPITER ou par tout autre procédé électronique.

La procédure de prise de rendez-vous et / ou de commande sur le SITE de Madame Isabelle GAZAGNE : <https://gazagne-naturopathe.fr/> comporte, le cas échéant, les étapes suivantes :

- Le CLIENT crée un compte sur le site en renseignant les informations suivantes :
 - o Nom
 - o Pays
 - o Adresse
 - o Informations utilisateur (civilité / nom / prénom / email / téléphone)
 - o Informations de connexion (mot de passe / email)
- Le CLIENT sélectionne un service ou un produit.

- Le CLIENT prend connaissance des conditions générales de vente. En cochant la case « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente », le client reconnaît avoir pris connaissance de ces dernières.
- Le CLIENT procède au paiement en ligne par carte bancaire.
- A compter de la validation définitive de la prise de rendez-vous et / ou de la commande, un e-mail de confirmation de la commande du CLIENT récapitulant l'ensemble des éléments relatifs à celle(s)-ci est envoyé.

ARTICLE 4 : Nature et conditions de réalisation des Prestations

Madame Isabelle GAZAGNE dispense des prestations (ci-après « Prestations »), à titre individuel ou en atelier, de :

- Naturopathie, Réflexologie, Sophro-Relaxologie, Massage Amma assis, Massages bien-être.

Toutes les Prestations sont réalisées sur rendez-vous.

La ou les date(s) de réalisation des Prestations seront fixées conjointement entre le Prestataire et le Client.

Le prestataire réalise ses Prestations de service soit en séance(s) individuelle(s) soit sous forme d'atelier.

En accord avec le Client, les Prestations auront lieu :

- Au Cabinet situé au 4, impasse des CADENEDES 34570 SAINT-PAUL ET VALMALLE ;
- Hors établissement du prestataire, au domicile du Client, sur les communes de MONTARNAUD, ARGELIERS, GRABELS, JUVIGNAC, St GEORGES D'ORQUES, PIGNAN, VAILHAUQUES, GIGNAC, notamment pour toutes les personnes qui ne souhaitent pas venir en cabinet ou rencontrant des difficultés de mobilité ;
- A distance (à l'exception des séances de réflexologie et des massages) par un moyen de communication électronique de type visioconférence (via ZOOM, SKYPE ou autre conjointement déterminé par le Prestataire et le Client), à condition que le Client dispose d'un accès internet et/ou d'une ligne téléphonique ; le Prestataire ne sera pas tenu responsable en cas de problèmes techniques dus à une défaillance du réseau internet ou téléphonique du Client.

Le Prestataire se réserve, par ailleurs, la possibilité de réaliser, avec l'accord du Client, toute ou partie des Prestations depuis un outil numérique dédié à la communication.

Dans ce cas, le Client est informé que les Prestations réalisées ne pourront en aucun cas constituer des actes de télémédecine au sens des articles L. 6316-1 et suivants et R.6316-1 du Code de la santé publique.

Aucune donnée de santé ne sera hébergée sur l'outil.

Le Prestataire, avec l'accord du Client, ne collecte des données personnelles que pour ses besoins d'établissement de la facturation et la bonne réalisation des Prestations. Les données personnelles font l'objet de la protection nécessaire, (voir l'article 10 – Données personnelles).

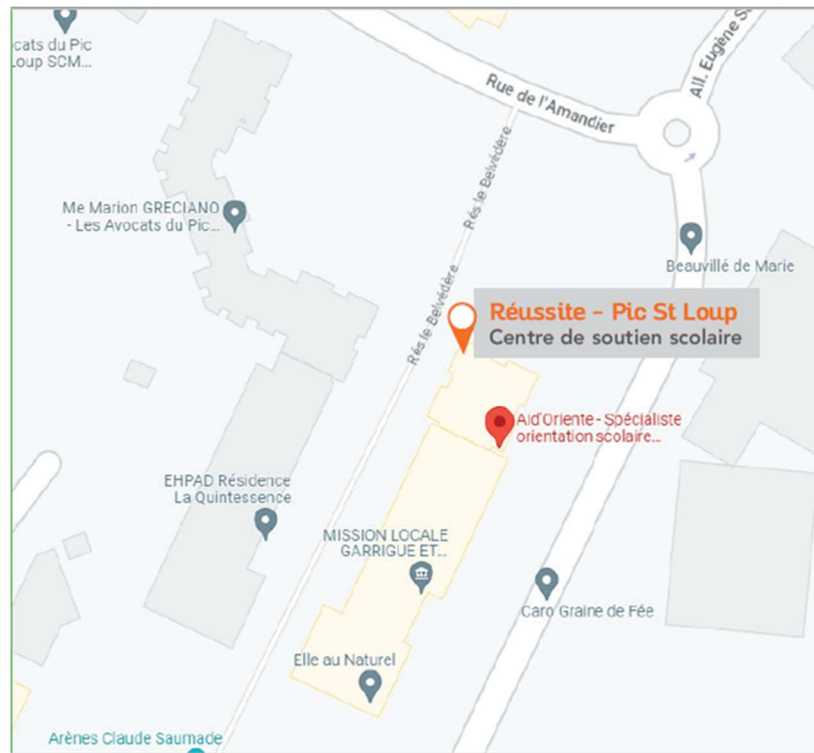
Le Client s'engage à collaborer de manière active avec le Prestataire et à lui fournir les informations nécessaires à la bonne réalisation des Prestations, en particulier toute information utile sur sa situation personnelle (maladie(s), grossesse, fragilité(s) particulière(s), handicap(s), traitement(s) en cours...). Le Prestataire contrôle pour la sécurité du Client les éventuelles interactions entre les traitements médicamenteux en cours et les éventuelles plantes, huiles essentielles, ou les éventuels compléments alimentaires qu'il envisage de conseiller, c'est donc dans l'intérêt du Client de répondre honnêtement aux questions posées lors du bilan de vitalité.

De son côté, le Prestataire s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaire à la bonne exécution des Prestations et à tenir informé le Client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des Prestations. Le Prestataire est tenu à une obligation de moyen en matière de conseil et d'information.

Un plan des lieux est fourni au client car l'impasse des CADENEDES n'apparaît pas sur le GPS. Seul le chemin des CADENEDES apparaît sur les GPS.



Le plan des lieux pour accéder sur Saint-Mathieu de Trévières est représenté sur le plan ci-dessous :



Ces activités relèvent de pratiques dites « non conventionnelles », pour soulager certains maux du quotidien ou pour renforcer, à titre préventif, l'hygiène de vie, la qualité de vie, la vitalité et donc le bien-être global.

Le Client est informé et accepte que les Prestations réalisées ne tendent à l'établissement d'aucun diagnostic ni traitement de maladies.

Ces prestations peuvent prendre la forme de bilan de vitalité, conseils, informations, formations, massages, ateliers ou des supports rédactionnels, comme par exemple, des recettes, ces prestations étant toutes de nature non médicale.

Il s'agit de pratiques complémentaires pouvant intervenir en plus de soins conventionnels, pour contribuer au bien-être.

Les Prestations de services réalisées par le Prestataire ne remplacent en aucun cas un diagnostic et/ou traitement médical et ne dispense aucunement de consulter un médecin, ce dernier étant le seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'un traitement médical adapté si nécessaire.

En cas de symptômes, le Client consulte donc au préalable son médecin traitant ou tout autre spécialiste ou professionnel de santé pour au minima l'établissement d'un diagnostic.

ARTICLE 5 : Contrats à distance ou à domicile

Le présent article s'applique dans les cas où le Contrat est conclu, non pas directement dans les locaux du Prestataire mais, à distance (par mail ou par le biais d'un site de réservation en ligne) ou encore au domicile du Client au sens des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, avant de s'engager, des présentes Conditions Générales de Vente lesquelles contiennent les informations précontractuelles obligatoires prévues par le Code de la consommation.

Le Prestataire fournit par ailleurs au Client, sur support durable, dans un délai raisonnable, après la conclusion du Contrat et au plus tard avant le début de l'exécution des Prestations de services, la confirmation du Contrat conclu. Le Client accepte également de recevoir un exemplaire du Contrat de manière électronique.

Droit de rétractation

Le Prestataire rappelle également au Client qu'il dispose en principe, lorsque le présent Contrat est conclu à distance ou hors établissement, d'un délai de rétractation de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités.

Le délai court à compter du lendemain de la signature du Contrat par le Client.

Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

S'il souhaite se rétracter après avoir signé le Contrat, le Client peut utiliser le modèle de rétractation ci-dessous, mais ce modèle n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client notifie au Prestataire son intention de se rétracter avant l'expiration du délai précité à l'adresse électronique de contact suivante : isabellegazagne22@gmail.com

Modèle de formulaire de rétractation :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de prestation de service _____ que j'ai signé le _____

Nom du Client _____

Adresse du Client _____

Email _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) _____

Ce formulaire sera à envoyer à Madame Isabelle GAZAGNE par courriel à isabellegazagne22@gmail.com.

Le prestataire accusera réception de la demande de rétraction du client.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Prestataire procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et ce par virement ou chèque, le Prestataire n'étant pas équipé d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE).

Le Client qui a exercé son droit de rétractation d'un Contrat à exécution successive dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et à sa demande expresse recueillie par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier ou sur support durable pour les contrats conclus hors établissement, verse au Prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le Contrat.

Dans une telle hypothèse, le Client doit avoir expressément reconnu à sa demande qu'après qu'il aura entièrement exécuté le contrat, celui-ci ne disposera plus du droit de rétractation.

Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :

Pour les contrats conclus à distance ou en dehors du Cabinet :

Si le Client prend un rendez-vous de réalisation des Prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les Prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, sa demande de renonciation expresse à son droit de rétractation sera recueillie par écrit par le Prestataire avant l'exécution des Prestations.

ARTICLE 6 : Report, modification ou annulation d'un rendez-vous

Un rendez-vous peut être modifié ou reporté sans coût supplémentaire en prévenant dans les plus brefs délais Madame Isabelle GAZAGNE par téléphone au 07 86 24 08 69 ou par courriel à l'adresse suivante : isabellegazagne22@gmail.com

Sous réserve de l'application des dispositions relatives au droit de rétractation pour les contrats conclus à distance et à domicile, toute annulation de Prestations de services par le Client après signature du Contrat ne sera prise en compte que si celle-ci a été faite au Prestataire, au plus tard 48 heures avant la date prévue.

En cas d'annulation après ce délai, le Client est informé que les sommes réglées d'avance ne seront pas remboursées (sauf droit de rétractation).

Le Prestataire se réserve par ailleurs le droit d'annuler, suspendre ou d'interrompre des Prestations de services s'il constate après signature du Contrat, que lesdites Prestations sont manifestement incompatibles et/ou inadaptées à la situation personnelle du Client (maladie, grossesse, fragilités particulières, handicap, âge, etc).

Dans ce cas, le Prestataire s'engage à rembourser le Client des sommes versées au prorata des Prestations déjà réalisées.

ARTICLE 7 : Programme d'hygiène vital

Un programme d'hygiène vital est envoyé par courriel au client **48 à 72 heures ouvrées** après la fin du rendez-vous.

ARTICLE 8 : Durée et fin du contrat

La durée du contrat souscrit entre le Client et Madame Isabelle GAZAGNE débute et expire à la date d'effet indiquée dans la commande.

Le contrat souscrit peut être à exécution immédiate (réalisation d'un seul rendez-vous) ou à exécution successive.

En cas de contrat à exécution successive (notamment la commande de plusieurs séances), le Bon de commande fixera les dates de réalisation des Prestations.

ARTICLE 9 : Paiement

9.1 : Prix

Les prestations sont exécutées et les biens vendus au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les prix applicables sont consultables dans un classeur disponible en salle d'attente du Cabinet.

Les prix sont indiqués en euros TTC.

Le prix des séances est fixe et n'est pas modulable à la carte.

Madame Isabelle GAZAGNE, se réserve le droit de proposer des tarifs préférentiels et d'accorder des offres promotionnelles. Les conditions et durée de ces avantages seront proposés dans la salle d'attente du cabinet ou sur la page Facebook de madame Isabelle Gazagne visible selon le lien suivant :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100087487254280> et sous le libellé « Isabelle Gazagne naturopathe réflexologue »

Les promotions ne sont valables que pour la durée et selon les modalités et les conditions prévues et exposées. Elles ne peuvent être converties en somme d'argent remboursable au Client.

Le Client est averti que le prix des Prestations n'est aucunement remboursé par la Sécurité Sociale.

9.2 : Modes de règlement

Les prestations de Madame Isabelle GAZAGNE feront systématiquement l'objet d'une facturation immédiate après exécution de la prestation, sauf si leur prix est inférieur à 25 euros TTC – pour ces dernières, une note valant facture sera établie uniquement sur demande.

Les conditions et moyens de paiement diffèrent selon le mode de conclusion et d'exécution du Contrat.

- Concernant les séances en Cabinet : le paiement est exigible à la fin de la séance et sera réalisé en espèces ou par chèque.
- Lorsque le contrat est conclu au domicile du Client : conformément à l'article L.221-10 du Code de Consommation, le Client est invité à attendre l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du Contrat avant de régler au prestataire, en espèces ou par chèque, le prix de ses Prestations de services.
- Concernant les séances à domicile : celles-ci seront payables en espèces ou par chèque ;
- Concernant les séances à distance : leur paiement s'effectuera par virement après envoi préalable du RIB de Madame Isabelle GAZAGNE par courriel à l'adresse mail du Client ;
- Concernant les ateliers, le paiement, à effectuer en espèces, par chèque ou par virement, s'effectuera lors de l'inscription qu'il validera.

9.3 : Les bons cadeaux

Les bons cadeaux sont disponibles :

- Au cabinet sur rendez-vous ou lors de votre séance
- Sur la page Facebook de Madame Isabelle GAZAGNE : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100087487254280> et sous le libellé « Isabelle Gazagne naturopathe réflexologue »
- Sur simple demande par courriel.

Les bons cadeaux sont valables pour une durée de six mois à partir de la date d'émission.

Ils ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés même en cas de dépassement de la date de validité précisé sur le bon cadeau.

ARTICLE 10 : Confidentialité

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles pour l'exécution du Contrat et s'engagent à les conserver confidentielles.

Toutes les informations confidentielles communiquées par l'une des Parties à l'autre Partie seront gardées par la Partie réceptrice de la même manière qu'elle garde ses propres informations confidentielles et ne seront utilisées que pour les besoins du Contrat.

ARTICLE 11 : Protection des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, et pour le suivi de ses clients, Madame Isabelle GAZAGNE a besoin de collecter des informations personnelles sur le Client.

Le prestataire collecte les informations suivantes : prénoms, nom, adresse mail, téléphone, adresse du domicile, données nécessaires à comprendre la problématique du client (habitudes alimentaires, hygiène de vie, traitement en cours, etc ...)

L'ensemble des données à caractère personnel du Client traités par le Prestataire dans le cadre du Contrat font l'objet d'une politique de traitement conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (« RGDP ») n°2016/679.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de cette politique de traitement des données à caractère personnel au plus tard lors de la conclusion du présent Contrat et en accepter les termes sans réserve.

Les données personnelles ne seront jamais vendues à un tiers, ni utilisées à des fins commerciales.

Conformément à la législation, le Client possède :

- Un droit d'accès
- Un droit de rectification
- Un droit à l'effacement
- Un droit à la portabilité des données
- Un droit à la limitation ou à l'opposition du traitement des données
- Un droit de saisir l'autorité compétente : la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés, <http://www.cnil.fr>

La responsable du traitement des données est Madame Isabelle GAZAGNE exerçant.
Pour exercer ses droits, le Client pourra contacter Madame Isabelle GAZAGNE par courriel à isabellegazagne22@gmail.com en indiquant l'objet de sa demande. La demande sera traitée dans les trente jours suivants la réception du courriel du Client.

Dans le cas où le Client est un mineur âgé de moins de 18 ans, le consentement d'un représentant légal sera nécessaire avant l'exécution de la prestation.

ARTICLE 12 : Assurance

Madame Isabelle GAZAGNE a souscrit à une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie :

MEDINAT – ALAINS
8 Rue de Grande-Bretagne
Cs 20601
77305 FONTAINEBLEAU Cedex
Tél : 01 85 480 480
Contrat n°MDNA28247

Cette assurance est destinée à couvrir les dommages directs, corporels matériels et immatériels, qu'elle pourrait causer dans le cadre du présent Contrat.

ARTICLE 13 : Limitation de responsabilité

Les prestations proposées par Madame Isabelle GAZAGNE n'ont pas vocation à remplacer une prise en charge médicale. Elles n'ont aucune visée médicale. Elles ont pour unique objectif de bien-être du Client et constituent, en ce sens, une approche complémentaire.

Les conseils donnés par Madame Isabelle GAZAGNE ne remplacent pas un avis médical. Il est d'ailleurs conseillé au Client de consulter son médecin avec de prendre rendez-vous avec Madame Isabelle GAZAGNE.

Il est également rappelé que les compléments alimentaires et les huiles essentielles contiennent des substances actives puissantes et qu'ils peuvent être dangereux s'ils ne sont pas utilisés à bon escient et sans précaution.

Le qualificatif « naturel » n'est pas synonyme d'« inoffensif ».

Chaque personne va réagir différemment à ces substances actives.

Madame Isabelle GAZAGNE n'est tenue à aucune obligation de résultat à l'égard du Client et ne garantit en rien l'efficacité de ses Prestations au regard des besoins du Client.

En toutes hypothèses, la responsabilité de Madame Isabelle GAZAGNE est limitée à hauteur des paiements effectués par LE CLIENT au titre des prestations commandées.

Dispositions particulières applicables aux contrats conclus à distance : conformément aux dispositions légales en vigueur, le Prestataire est responsable de plein droit à l'égard du Client de la bonne exécution des obligations résultant du Contrat conclu à distance. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au Contrat, soit à un cas de force majeure.

Sous réserve de l'application des dispositions impératives précitées en matière de contrats conclus à distance, la responsabilité du Prestataire n'est engagée qu'en cas de faute prouvée par le Client.

Le Client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne au Prestataire. Ainsi, les Parties conviennent que la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en raison de l'inadaptation d'une Prestation de service aux besoins et informations exprimés par le Client.

Le Prestataire n'est par ailleurs responsable que des Prestations expressément mises à sa charge dans le cadre du présent Contrat.

Le Prestataire n'est pas non plus responsable des conséquences dommageables liées au réseau de communication et des défaillances d'accès à Internet du Client.

Enfin, la responsabilité du Prestataire ne pourra être mise en cause que pour des dommages directs qui lui seraient imputables au titre de l'exécution ou de l'inexécution, même partielle, de ses obligations au titre du Contrat, étant précisé que les dommages indirects sont exclus.

Ainsi, la responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée pour tout préjudice indirect, la perte d'une chance, perte de données, le trouble à l'image ou tout autre dommage spécial ou événements en dehors de son contrôle ou de tout fait ne lui étant pas imputable.

De convention expresse entre les Parties, la responsabilité du Prestataire est limitée, tous préjudices directs confondus, et sauf manquement prouvé, à la somme de 2 000 €.

ARTICLE 14 : Propriété intellectuelle

Tous les documents, techniques, produits, dessins, photographies, articles remis au client ou sur les réseaux sociaux ou mis en ligne sur le site Internet de Madame Isabelle GAZAGNE : <https://gazagne-naturopathe.fr/>, demeurent la propriété exclusive de Madame Isabelle GAZAGNE.

Madame Isabelle GAZAGNE est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, techniques, produits, dessins, articles et photographies. Ils doivent lui être rendus sur toute demande de sa part.

Le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, techniques, produits, dessins, articles et photographies, susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou industrielle de Madame Isabelle GAZAGNE et s'engage à ne les divulguer à aucun tiers.

Les textes, photos, infographies, vidéos et audios ainsi que le logo, sauf mention contraire, sont la propriété d'Isabelle GAZAGNE et ne sont pas libres de droits.

De ce fait, toute reproduction, partielle ou totale, des documents délivrés par Madame Isabelle GAZAGNE, au client ou sur sa page Facebook sera considérée comme une contrefaçon et sera sanctionnée.

– Concernant les séances à distance

Pour les séances à distance, le client s'engage à ne pas enregistrer la séance d'aucune manière que ce soit (audio, vidéo, photos), ni à la publier à des fins commerciales ou non commerciales sous peine de poursuites judiciaires.

Font exception à cette règle les audios enregistrés par le Client, avec le consentement du Prestataire préalablement recueilli, pendant les séances de sophrologie, audios destinés à une utilisation personnelle entre deux rendez-vous.

ARTICLE 15 : Droit de réserve

Madame Isabelle GAZAGNE se réserve le droit de refuser d'effectuer une séance si elle estime que le motif de consultation n'est pas dans son domaine de compétences ou si le comportement du client n'est pas adapté au bon déroulement de la séance (courtoisie, politesse, respect et ne pas faire de propositions déplacées sous peine de poursuites judiciaires). Les sommes versées le cas échéant seront intégralement remboursées.

Madame Isabelle GAZAGNE se réserve le droit d'annuler une séance, si le client s'oppose partiellement ou complètement à fournir les données personnelles nécessaires à la constitution du dossier et la compréhension de la problématique du client.

ARTICLE 16 : Force majeure

Chacune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

La Partie souhaitant invoquer un cas de force majeure devra le notifier à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais dès qu'elle aura connaissance d'un tel événement. Dès lors que les effets consécutifs à l'événement de force majeure invoqué auront disparu, la Partie affectée reprendra immédiatement l'exécution de son obligation. En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de 15 jours, les Parties conviennent que le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des Prestations accomplies.

ARTICLE 17 : Convention de preuve

Le Client reconnaît la validité et la force probante des échanges et enregistrements électroniques réalisés par le Prestataire et accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite. Toutes données et fichiers informatiques ou numériques enregistrés sur l'infrastructure informatique du Prestataire feront foi pour la preuve des faits auxquels ils se rapportent.

ARTICLE 18 : Dispositions diverses

Chacune des clauses de ce Contrat doit être interprétée, dans toute la mesure du possible, de manière à ce qu'elle soit validée au regard du droit qui lui est applicable. Si l'une quelconque des stipulations du présent Contrat se révèle être illégale, nulle ou inopposable par toute juridiction ou autorité administrative compétente aux termes d'une décision exécutoire, cette stipulation sera réputée non écrite, sans altérer la validité des autres stipulations et sera remplacée par une stipulation valable d'effet équivalent, que les Parties s'engagent à négocier de bonne foi, et telles que les Parties en seraient convenues si elles avaient connu l'illicéité, la nullité ou l'inopposabilité de ladite stipulation.

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir d'une disposition quelconque du présent Contrat ne vaudra en aucun cas renonciation à son droit d'exiger le respect de chacune de ses clauses et conditions.

ARTICLE 19 : Résiliation

En cas de manquement à une obligation essentielle par l'une des Parties notamment en cas de défaillance de paiement du Client, le Contrat souscrit entre les Parties pourra être résilié par la Partie non fautive, au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception, 15 jours après mise en demeure restée infructueuse, et sans préjudice de toute action en dommages et intérêts.

En cas d'impayé par le Client en particulier :

Madame Isabelle GAZAGNE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute réservation/commande de séance quel que soit sa nature ou son niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou de litige de paiement et dès le premier impayé. La réservation/commande sera automatiquement annulée.

Le Client restera dans cette hypothèse redevable de l'ensemble des impayés mais également des intérêts de retard en application des dispositions en vigueur. Les intérêts de retard seront exigibles le jour suivant la date de règlement sans qu'un rappel ne soit nécessaire et porteront un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

ARTICLE 20 : Droit applicable – Médiation - Juridictions compétentes

Le présent Contrat est régi par le droit français.

En application des articles L 611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Prestataire.

Le Prestataire adhère au service du médiateur dont les coordonnées sont les suivantes :

CNPM - MEDIATION CONSOMMATION

27 avenue de la Libération
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 09 88 30 27 72

Courriel : contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu

Après démarche préalable écrite du Client auprès du Prestataire restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

Depuis le 15 février 2016, la plateforme en ligne de règlement amiable des litiges de la Commission européenne est ouverte au public. Tout consommateur qui rencontre un litige avec une entreprise située sur le territoire de l'Union a la possibilité de déposer une demande de médiation par le biais de cette plateforme européenne. Le Client peut consulter également le site internet de la Commission européenne dédié à la médiation de la consommation :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Les conditions générales sont rédigées en français, et la version française fera foi même en cas de traduction dans une autre langue.

En cas de litige avec un Client, non réglé amiablement, la compétence expresse est attribuée au tribunal du lieu de résidence du défendeur, conformément à l'article 42 du Code de procédure civile dont l'adresse est :

Tribunal judiciaire de Montpellier

Nouveau Palais de Justice, Pl. Pierre FLOTTE
34040 Montpellier
Téléphone : 04 67 12 60 00

URL : <https://www.cours-appel.justice.fr/montpellier>